



PRÉFET DE LA REGION OCCITANIE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Direction Risques Naturels

Département Ouvrages Hydrauliques et Concessions

Mise à la participation du public
du dossier d'exécution des travaux
de réfection du barrage et annexes

– Barrage de Migoëlou –

Concession Hydroélectrique
de Migoëlou-Tucoy
département des Hautes-Pyrénées

Note de présentation

Contexte et objectifs du projet de décision :

La loi n°2012-1460 du 27 décembre 2012 détaille les principes de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement.

La concession de Migoëlou-Tucoy, comprenant le barrage de Migoëlou (classe A) et les usines de Migoëlou, Tucoy et Plan du Tech, est une concession hydroélectrique de l'État actuellement exploitée par EDF, dans le département des Hautes-Pyrénées.

L'article R 521-41 du Code de l'Énergie spécifie, que pour les concessions hydroélectriques, tous les travaux d'entretien et de grosses réparations sont autorisés par arrêté du Préfet.

Dans ce cadre, EDF a déposé un dossier d'exécution pour des travaux de réfection du barrage de Migoëlou en lien avec le diagnostic exhaustif du barrage. L'objectif de ces travaux est notamment d'améliorer l'étanchéité du parement amont. Des travaux sont également prévus au niveau de la conduite de Gassiédoat et de la prise d'eau de la Lie.

Le dossier d'exécution, présenté par EDF, décrit les travaux prévus, leur phasage et les dispositions prises pour réaliser le chantier.

Date et modalités de participation du public :

Le dossier d'exécution est mis à disposition du public du 06/02/2018 au 20/02/2018 inclus. Les avis exprimés en dehors de ce délai ne seront pas pris en compte.

La participation peut être effectuée :

- par voie électronique sur le site de la DREAL Occitanie rubrique « participation du public » :
<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/procedures-en-cours-occitanie-r8472.html>
- par voie postale à l'adresse suivante :
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie
Direction Risques Naturels – DOHC
1 rue de la Cité administrative – Bâtiment G
CS 80002
31074 TOULOUSE Cedex 9

Sur demande, les documents peuvent être consultés sous format papier auprès de la DREAL Occitanie.